



FORUM DU LAC ITASY



20 Avril 2023 - Ampefy

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Heures	Activités
08h30 à 9h30	Accueil des participants
09h30 à 10h00	Ouverture officielle: série de discours
10h à 10h40	Présentation de la démarche GIRe
PAUSE CAFE	
11h00 à 12h00	Temoignage des acteurs sur les engagements déjà pris et mise en lumière des actions phares
12h00 à 12h10	Exposition de la vision du COGELI sous format logo prototype MIVOY
12h10 à 12h45	Activité ludique : identification des mauvaises pratiques et bonne pratique, définition des solutions
PAUSE DEJEUNER	
14h00 à 15h45	Visite terrain
15h45 à 16h00	Clôture officielle du forum

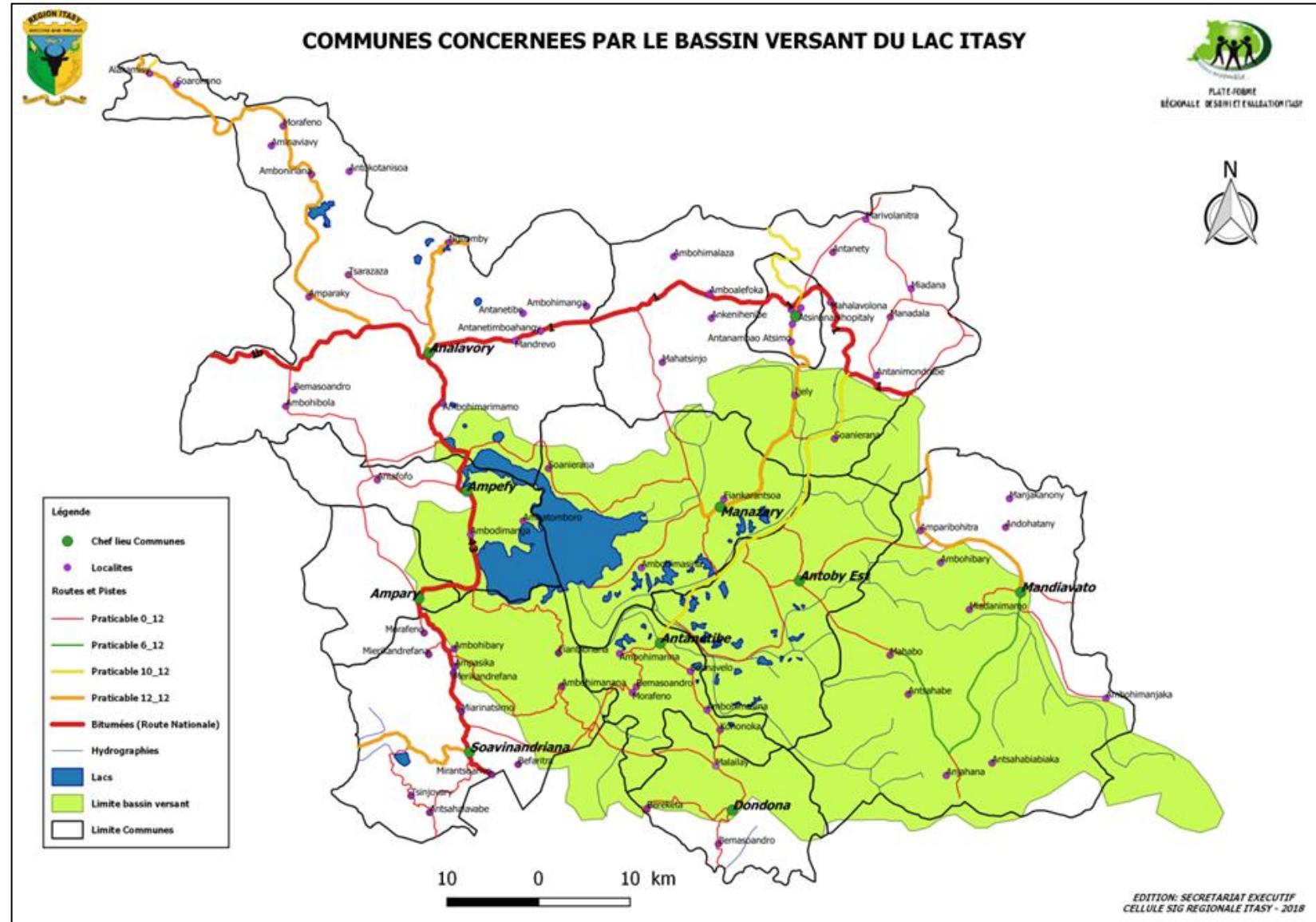
DEMARCHE GIRE LAC ITASY

LE TERRITOIRE DU LAC

- Périmètre : 144 km
 - Superficie : 677 km²

(10% de la superficie de la Région Itasy)

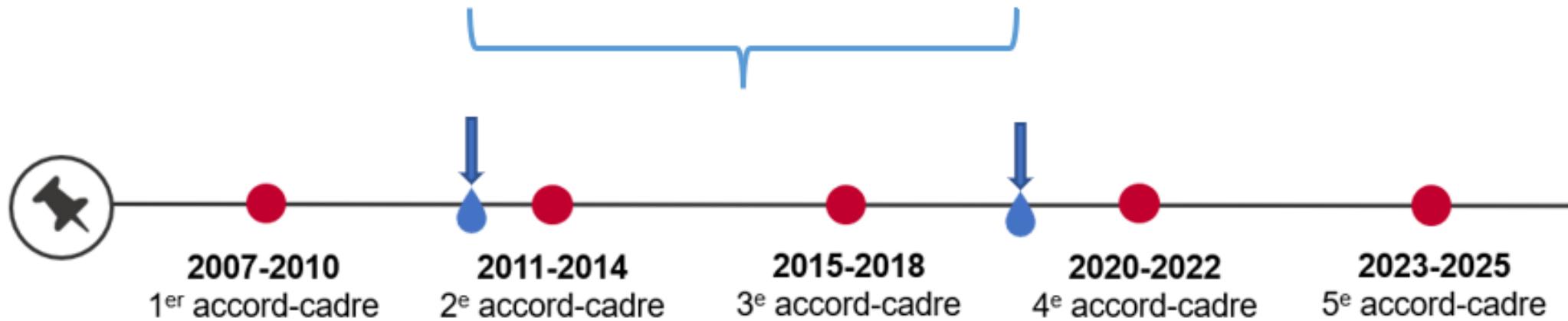
- Altitude minimale : 1223 m
 - Altitude maximale : 1826 m



CHRONOLOGIE : COOPERATION DECENTRALISEE REGION ITASY – REGION NOUVELLE-AQUITAINE

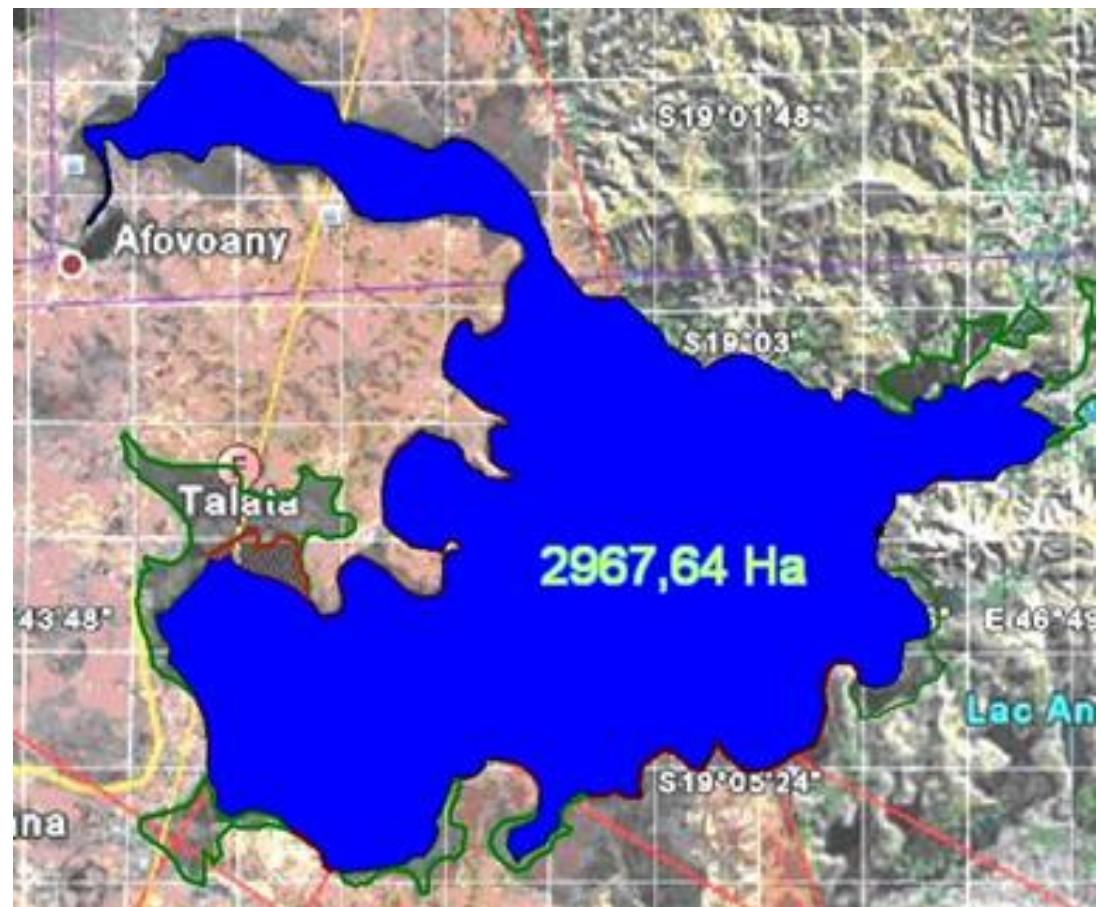
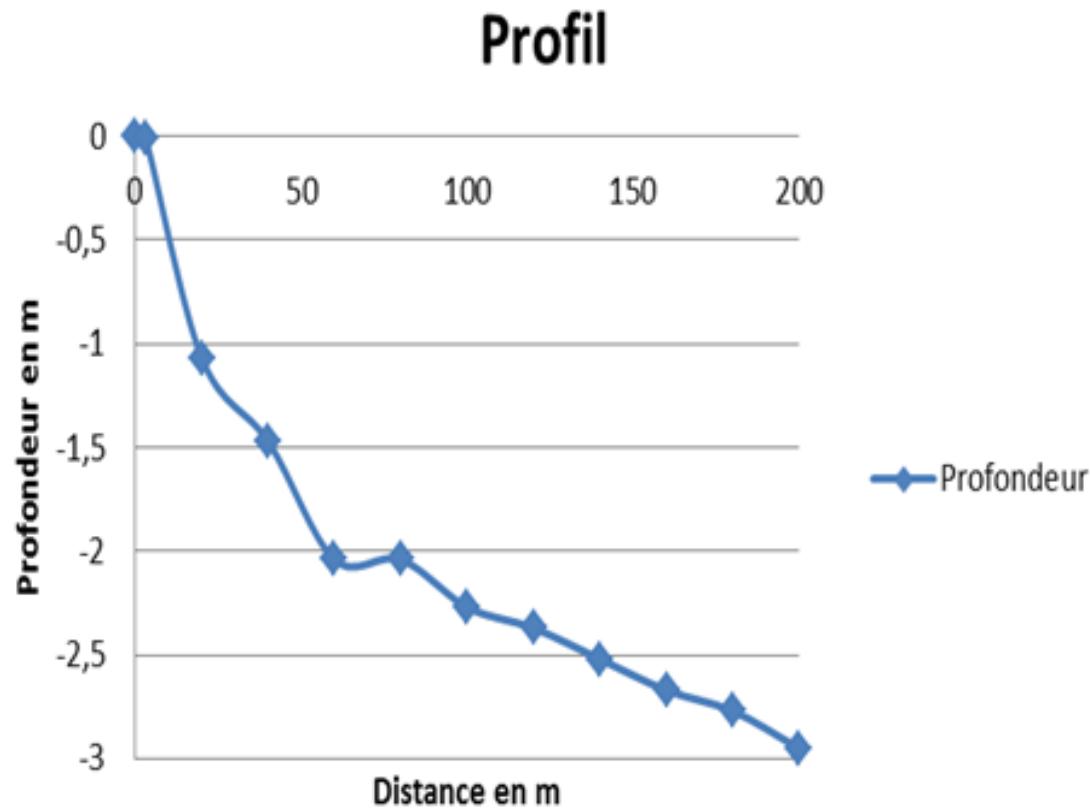
ETUDES ET DIAGNOSTICS DANS LE CADRE DES DIVERS PROGRAMMES

- Différents secteurs expriment *des besoins en ressources en eau*,
- La problématique sur le lac Itasy *est récurrente*



EXEMPLES SUR LES DEGRADATIONS DU LAC ITASY

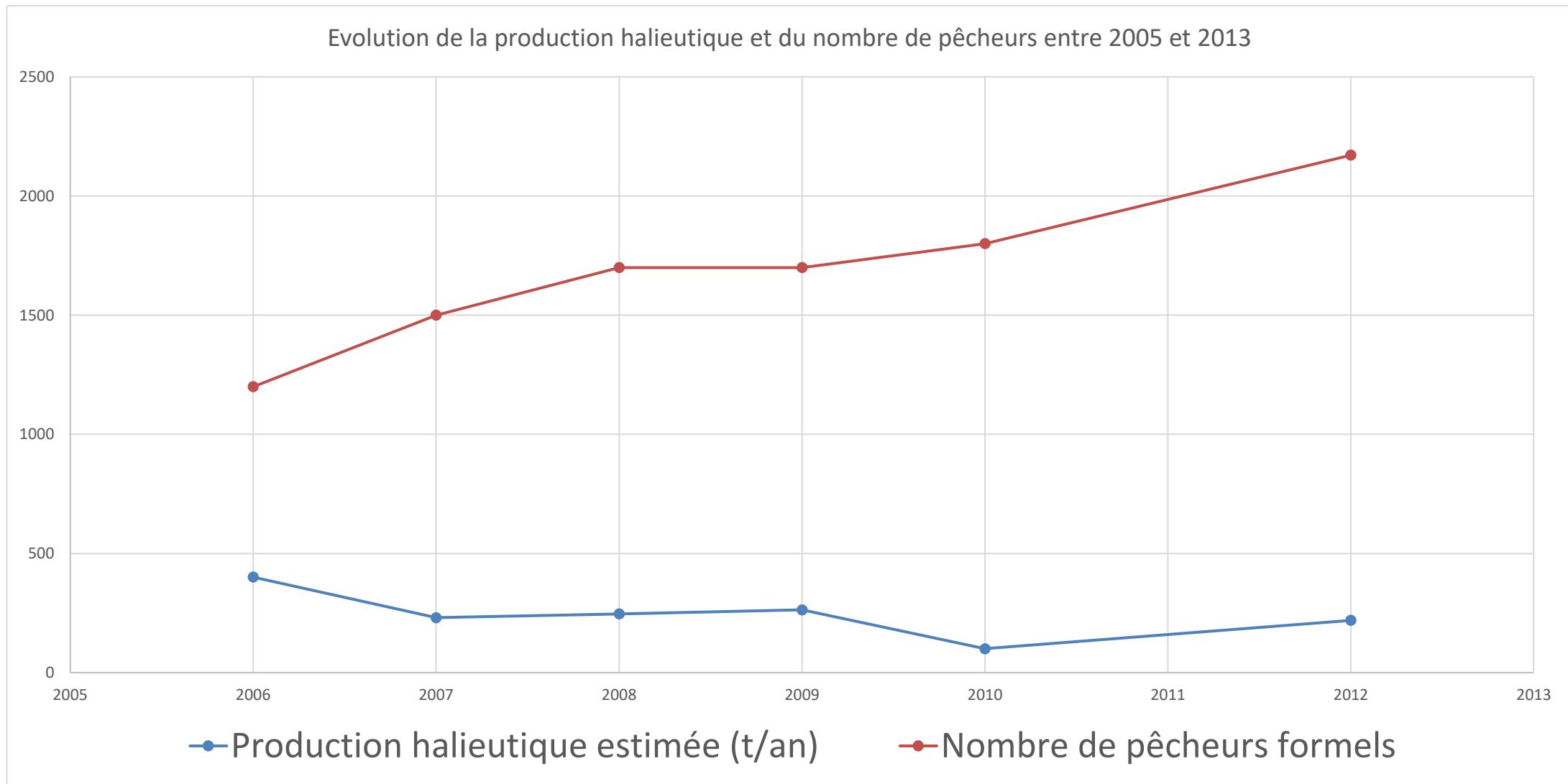
1- HYDROMORPHOLOGIE DU LAC



2- ENVIRONNEMENT ET MILIEUX AQUATIQUES

Les espèces animales	Statut
Les poissons :	
• le <i>Ptychochromoïdes sp</i> ou marakely à bosse ou « trondro mainty »	Disparu
• le <i>Paratilapia polleni</i> ou « marakely »	Disparu
le <i>Eleotris legendrei</i> ou « tohofotsy »	Disparu
Les Tilapia (<i>Oreochromis niloticus</i> ou Tilapia, le Barahoa ou <i>Tilapia rendallii</i>	Abondante
La Carpe	Rare
Le Fibata.	Abondante
Le black bass et le Cyprin doré.	Abondante
<i>Paratilapia polleni</i>	Menacé et Endémique
<i>Anguilla mossambica</i> ou Anguille	Menacé et Endémique
<i>Ratsirakia</i> (Syn, <i>Eleotris</i>) <i>legendrei</i> et <i>Chonophorus</i> (Syn : <i>Gobius</i>) <i>macrorhynchus</i>	Rare et Endémique
Les oiseaux :	
le <i>Ptychochromis oligacanthus</i> ou « saroy »	Disparu
<i>Anas melleri</i> , <i>Tachybaptus pelzelnii</i>	Menacé
<i>Ardea humbloti</i>	Menacé
<i>Ardeola idae</i>	Menacé

PRESSION ENTRE LA DEMANDE ET LA PRODUCTION

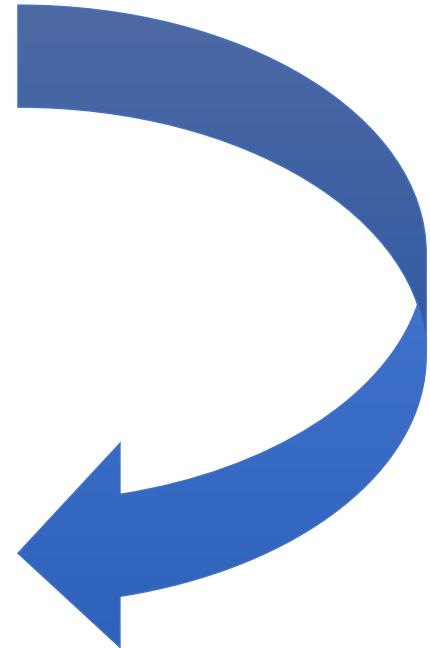


3- AGRICULTURE

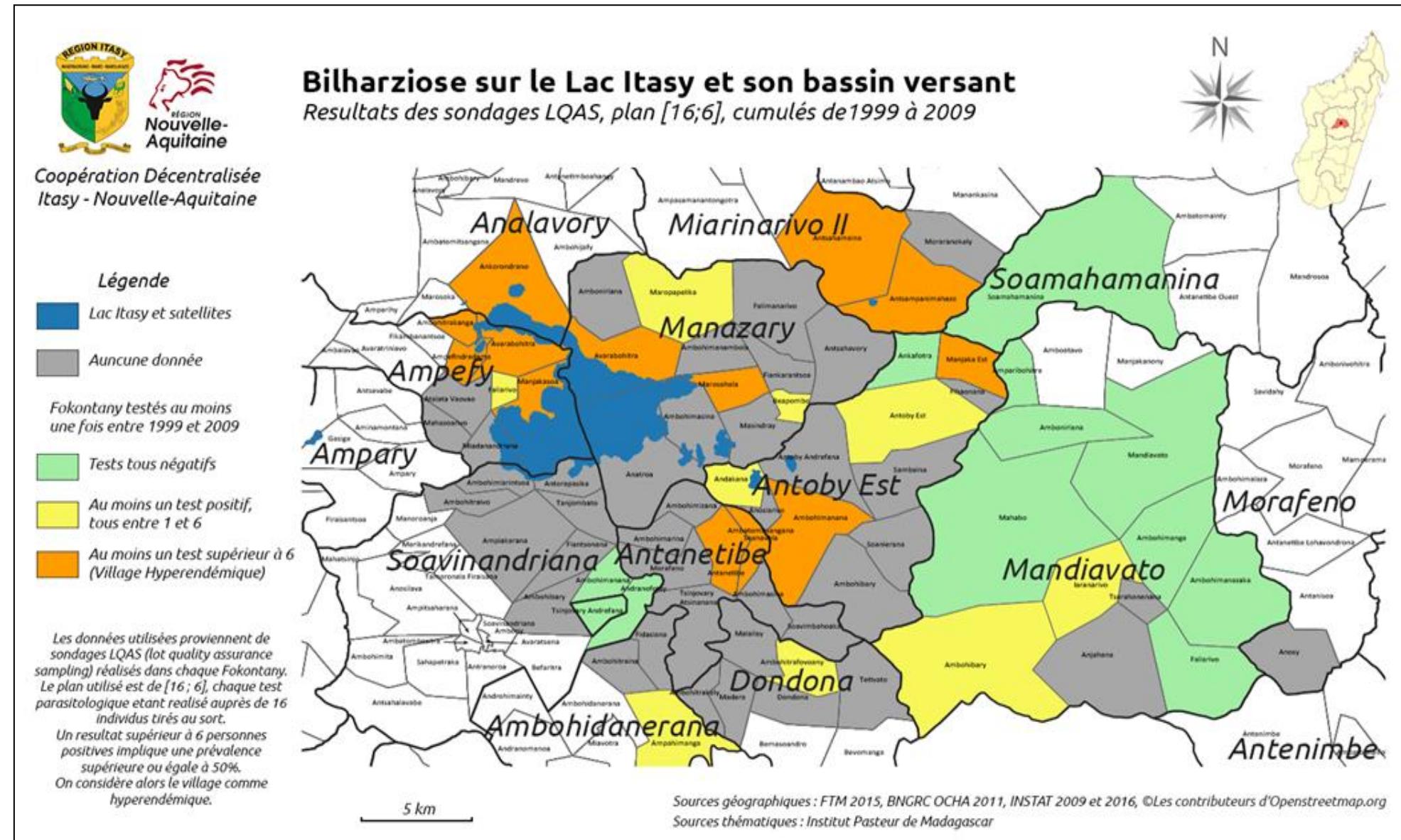
- Pression démographique et occupation foncière
- Manque compétence en agroécologie, agroforesterie
- Utilisation des engrais chimiques et pesticides

4- CARACTERISTIQUES DES RESEAUX HYDROGRAPHIQUES

Point	Localité	Nature de cours d'eau	Débit traversé Q en m ³ /s	Remarque	Observation par rapport à son bassin versant	Interprétation de l'observation
1	Antanetibe	Rivière	0,14	Mesure à partir des points 1 et 2	Débit faible	Déviation d'eau en amont du point 1
2	Antanetibe	Rivière	0,10		Débit faible	Déviation d'eau en amont du point 2
3	Antanetibe	Canal	0,04		Débit normal	
4	Antanetibe	Rivière	0,36		Débit faible	Déviation d'eau en amont du point 4
5	Amparihikisoa	Rivière	16,25	Rivière	Débit normal	Cumulation de débit aux points 6, 7,10
6	Keliondry	Rivière	1,37		Débit normal	
7	Keliondry	Rivière	3,16		Débit normal	
8	Avaradalana	Rivière	-	Sans eau	Zéro débit	Déviation d'eau en amont du point 8
9	Avaradalana	Rivière	-	Eau stagnante	Débit faible	Déviation d'eau en amont du point 9
10	Masindray	Rivière	0,01		Débit normal	Somme de débit aux points 8 et 9
11	Andranofotsy	Drain	-	Eau stagnante	Débit normal	Les eaux dans le drainage et dans les rizières sont même niveau
12	Andranofotsy	Canal	0,02		Débit normal	
13	Andranofotsy	Canal	-	Sans eau	Zéro débit	Pas d'irrigation pendant cette mesure
14	Andranofotsy	Canal	-	Sans eau	Zéro débit	Pas d'irrigation pendant cette mesure
15	Andranofotsy	Canal	-	Sans eau	Zéro débit	Pas d'irrigation pendant cette mesure
16	Andranofotsy	Rivière	1,00		Débit normal	Pas d'irrigation pendant cette mesure
17	Andasikely	ruisseau	0,02		Débit normal	



5- SANTE DES RIVERAINS



PROCESSUS DE LA GIRE LAC ITASY



2018 : Arrivée de l'ONG OIEau en Itasy / Début concertation

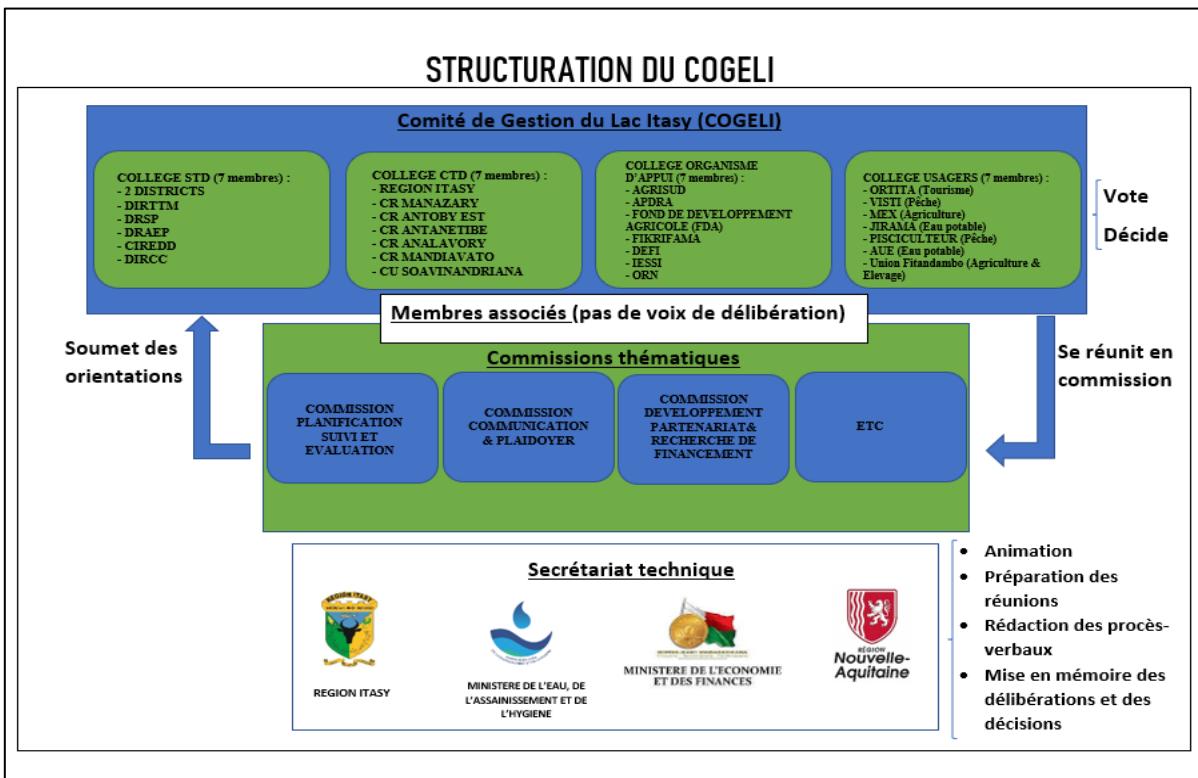
2019 : Approche GIRE identifiée / COGELI formalisé

2020 : Contrat lac élaboré

2021 : Inscription de la GIRE dans le 4 - ème accord cadre

A partir de 2021 : Concrétisation et atteinte des objectifs écrits dans le CL

Formalisation du COGELI



MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

REGION ITASY

ARRETE N°

Portant création du Comité de Gestion du Lac Itasy, (COGELI)
dans la Région Itasy

LE CHEF DE REGION,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi organique n° 2014-018 du 12 septembre 2014 régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées, ainsi que celles de la gestion de leurs propres affaires ;
- Vu la loi n° 2014-020 du 27 septembre 2014 relative aux ressources des Collectivités Territoriales Décentralisées, aux modalités d'élections, ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes ;
- Vu la Loi n° 98-029 du 20 Janvier 1999 portant Code de l'Eau
- Vu le Décret n°2019-016 du 21 Janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement
- Vu le Décret n°2019-026 du 24 Janvier 2019, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2015-383 du 11 mars 2015, portant nomination des Chefs de Région.

ARRETE :

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1er: Est créé sans limite de durée le Comité de Gestion du Lac Itasy (COGELI) pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Lac Itasy et de son bassin versant. (Annexe 1 : Cartographie du bassin versant et liste des Communes et des Elokontany concernés).

Article 2: Le siège du Comité de Gestion du Lac Itasy est situé à l'Hôtel de Région- Marinarivo-Itasy.

Article 3: Le Comité de Gestion du Lac Itasy se constitue en tant que plateforme de concertation, de planification, de plaidoyer et de suivi des activités liées au lac Itasy et à son bassin versant, pour la promotion d'une gestion intégrée des ressources en eau.

ELABORATION DU CONTRAT LAC

Etat des lieux,
Diagnostic partagé,
Définition des mesures,
Elaboration plan,



COMITÉ DE GESTION
DU LAC ITASY



CONTRAT DE LAC ITASY

Objectifs et actions

*Notre lac protégé
en 2030*



Avec la participation de



LA REPONSE DU CONTRAT LAC

LES HUIT OBJECTIFS



OBJECTIF 1 : Santé des riverains du lac améliorée en matière de bilharziose



OBJECTIF 2 : Qualité, quantité de l'eau du lac et l'équilibre de l'écosystème amélioré



OBJECTIF 3 : Système d'assainissement dans les complexes hôteliers mis en place suivant les normes requises



OBJECTIF 4 : La profondeur et la surface du lac sont gardées



OBJECTIF 5 : Etat naturel des habitats des poissons restauré et réhabilité



OBJECTIF 6 : Equitabilité dans l'usage de l'eau



OBJECTIF 7 : Abondance suffisante en eau potable



OBJECTIF 8 : Bonne gouvernance du secteur EAH et notamment par la maîtrise d'ouvrage communale dans le BV du lac

LES ACTIONS



OBJECTIF 1

Santé des riverains du lac améliorée en matière de bilharziose

- Réduire le développement parasitaire des eaux du lac
- Mener le traitement de masse de médicament de manière régulière et fiable : à généraliser pour tendre vers l'éradication de la maladie
- Faire évoluer les pratiques d'hygiène de la population riveraine, en priorité dans les zones les plus touchées par la maladie

LES ACTIONS



OBJECTIF 2

Qualité, quantité de l'eau du lac et l'équilibre de l'écosystème amélioré

- Approfondir la connaissance des eaux du lac : cette connaissance ponctuelle doit pouvoir évoluer vers un monitoring régulier afin de produire une analyse dynamique de l'état physico-chimique du lac
- Réduire l'utilisation des produits chimiques et la protection des aires de captage
- Réduire la pollution venant des cours d'eaux en amont

LES ACTIONS



¤ OBJECTIF 3 ¤

Système d'assainissement dans les complexes hôteliers mis en place suivant les normes requises

- Accompagner les structures hôtelières sur la mise en conformité des systèmes d'assainissements en raison du nombre important de touristes hébergés chaque année
- Vulgariser les règlementations en vigueur (environnemental, tourisme, EAH,...)

LES ACTIONS



❖ OBJECTIF 4 ❖

La profondeur et la surface du lac sont gardées

- Lutter contre les feux de brousse notamment par la sensibilisation et l'augmentation des contrôles mais aussi par une politique d'accompagnement aux changements (diffusion des pratiques d'agroforesterie notamment)

LES ACTIONS



OBJECTIF 5

Etat naturel des habitats des poissons restaurés et réhabilités

- Restaurer les zones de fraye afin de ne pas seulement lutter contre la dégradation des habitats des poissons mais aussi pour favoriser le développement des espèces piscicoles
- Maitriser le système d'exploitation des ressources halieutiques

LES ACTIONS



OBJECTIF 6 Equitabilité dans l'usage de l'eau

- Mener un diagnostic sur la caractérisation des conflits d'usages
- Renforcer les connaissances sur l'évaluation des besoins en eau potable et en eau agricole
- Consolider la gouvernance sur la thématique Eau au sein du COGELI (qui traitera le conflit d'usage eau potable-eau agricole)

LES ACTIONS



OBJECTIF 7 Abondance suffisante en eau potable

- Améliorer la connaissance des réserves d'eau souterraines
- Développer les outils de monitoring sur les fluctuations des stocks d'eau dans les nappes souterraines afin d'être en mesure de faire des évaluations de la consommation à venir et donc de proposer des mesures adaptatives le cas échéant

LES ACTIONS



OBJECTIF 8

Bonne gouvernance du secteur EAH et notamment par la maîtrise d'ouvrage communale dans le BV du lac

Appuyer les communes à assurer leurs rôles en tant que maître d'ouvrage du secteur Eau Assainissement Hygiène (EAH) :

- Elaboration d'outils de développement EAH (renforcements de capacités, sensibilisation et information sur le cadre juridique)
- Mise en œuvre de Plans Communaux de Développement en EAH
- Mise en place de Services Techniques en EAH

RESULTATS CLES

Qualité des eaux du lac :

- 10 sites bénéficient d'actions de sensibilisation sur la défécation à l'air libre
- Les acteurs hôteliers sont renforcés en matière de la gestion des eaux usées



Aménagement des bassins versants :

- 06 Communes des bassins versants ainsi que 241 ménages sont renforcés sur la technique d'aménagement suivant le système agroécologique
- 04 séances d'IEC sur l'agroécologie sont menés à destination au COGELI



RESULTATS CLES

Infrastructures et gouvernance sur l'eau:

- 08 Communes des bassins versants sont dotées d'infrastructures EAH dans le cadre du Programme PAGLI I
- Les Communes des bassins versants mettent en œuvre le document de planification intégrant le volet EAH
- 08 Services Techniques d'EAH sont mis en place



RESULTATS CLES

Outils de gouvernance et autres outils techniques

- 01 Statut
- 01 Règlement intérieur
- 01 Contrat lac à l'horizon de 2023 décliné en Plan triannuel/ PTA
- 01 cahier de retour d'expérience GIRE Lac Itasy
- 01 Document de plaidoyer (en cours)
- 01 Plan de communication

PARTENAIRES TECHNIQUES





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

MISAOTRA TOMPOKO

